



Genève, le 29 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Genève lance son programme de dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse. Chaque année, 4300 nouveaux cas et 1700 décès dus au cancer colorectal sont enregistrés en Suisse. A travers cette initiative, Genève devient le troisième canton suisse à lancer un programme cantonal de dépistage structuré du cancer colorectal.

Le cancer colorectal : une priorité de santé publique

L'incidence de l'ensemble des cancers est en hausse constante, à Genève et en Suisse, comme dans la plupart des pays industrialisés. Le cancer est la première cause de mortalité à Genève, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En tenant compte de l'âge, le cancer est également la première cause d'années potentielles de vie perdues.

L'intestin a de nombreuses fonctions importantes pour l'organisme, en matière de digestion et d'immunité. Les cellules de l'intestin s'usent vite et sont remplacées tous les quatre à huit jours. Cette vitesse importante de renouvellement des cellules augmente le risque de dégradation et de formation d'anomalies, appelés polypes. Avec les années, ces polypes peuvent ensuite se dégrader et devenir invasifs, formant alors un cancer qui risque de se propager dans d'autres organes.

Un cancer qui peut être dépisté !

Le cancer colorectal figure parmi les cancers les plus meurtriers. Pourtant, un dépistage organisé permet de déceler de façon précoce la présence du cancer avant même qu'il ne manifeste un quelconque symptôme. Il donne alors lieu à un traitement moins lourd et augmente les chances de guérison.

La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer gère déjà le programme cantonal de dépistage du cancer du sein. Elle a reçu de l'Etat de Genève le mandat de mettre en place et de coordonner le programme cantonal de dépistage organisé du cancer du côlon. Par ailleurs, le programme peut être lancé aujourd'hui grâce au soutien de la Ligue genevoise contre le cancer.

Plus de 115'000 personnes susceptibles de participer

Le groupe cible est choisi de façon à ce que les bénéfices de la participation au programme l'emportent clairement sur les risques. Le programme s'adresse ainsi aux femmes et aux hommes âgé-e-s de 50 à 69 ans, domicilié-e-s dans le canton ou frontaliers-ères travaillant à

Genève et assuré-e-s par la LAMal. Les personnes concernées peuvent participer :

- Sur invitation : les invitations seront envoyées à 115'000 personnes concernées, de façon échelonnée sur cinq ans, selon l'année de naissance.
- A l'initiative du participant, qui peut en faire directement la demande à son médecin de famille ou à un-e pharmacien-ne agréé-e.
- A l'initiative du médecin de famille, après discussion avec la personne concernée, lors d'une consultation pour un autre motif.

Le dépistage : mode d'emploi

Les participants au programme ont le choix entre deux méthodes éprouvées de dépistage :

- La recherche de sang dans les selles, à effectuer au domicile tous les deux ans.
- La coloscopie réalisée par un-e médecin spécialiste en gastro-entérologie partenaire du programme, tous les dix ans.

Une consultation préalable avec le médecin de famille ou un entretien conseil auprès d'un pharmacien agréé pour cette prestation permet d'obtenir des explications claires et équilibrées sur les deux tests possibles.

La participation au programme cantonal permet la prise en charge de 90% des coûts par l'assurance-maladie, hors franchise. Le participant règle seulement la quote-part, soit 10% des coûts de la facture totale.

La prévention demeure indispensable

Le risque d'occurrence du cancer colorectal augmente avec l'âge et certaines prédispositions génétiques. Le mode de vie influence également ce risque. Ainsi, ne pas fumer, limiter la consommation d'alcool, éviter le surpoids, réduire la consommation viande sont des mesures de prévention efficaces. L'activité physique et l'adoption d'une nourriture équilibrée, riche en fibres réduisent également le risque de cancer.

Pour toute information complémentaire:

- Le site Internet du programme cantonal sur : depistage-ge.ch
- Prof Jacques-André Romand, médecin cantonal, direction générale de la santé, DSES, T. 022 546 50 03
- Dre Béatrice Arzel, directrice de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer, par l'intermédiaire de Mme Cécile Baux Coutau, T. 022 320 28 28 ou 079 442 31 38